[De plus], Tsing-fong (Vent pur) avait pris les cinq sortes de démons, et, dans les treize sortes de corps purs lumineux, il les avait emprisonnés et enchaînés, et ne leur avait plus permis d'être indépendants. Ce que voyant, le démon conçut des sentiments envieux et empoisonnés; il enferma les cinq natures lumineuses dans le corps charnel dont il fit un petit univers (microcosme); à son tour, il se servit des treize forces obscures non lumineuses pour y emprisonner et y enchaîner [les cinq natures lumineuses], auxquelles il ne permit plus d'être indépendantes. Ainsi donc, ce démon de la convoitise enferma l'éther pur dans la ville[1] des os; il établit la pensée obscure dans laquelle il planta un arbre de mort[2]. Puis il en-

(1) 城 *tch'eng*. Nous traduisons ce mot par «ville», parce que plus loin il sera question de la «ville» du démon, et de son palais. Mais *tch'eng* signifie aussi «muraille», «enceinte», et l'emploi technique du mot «mur» dans le manichéisme ne nous paraît pas absolument exclu ici.

(2) Nous voyons ici apparaître les cinq arbres de mort; on trouvera plus loin les cinq arbres de vie. La théorie des arbres de mort et des arbres de vie est intéressante, car il y est fait allusion dans saint Augustin. Le manichéen Fortunat prétendait justifier par l'évangile même la distinction de ces deux sortes d'arbres, et par suite de deux natures opposées dans l'homme; ne lit-on pas en effet dans saint Matthieu (XV, 13) : «Tout arbre que n'a pas planté mon père céleste sera déraciné»; et ailleurs (III, 10) : «Tout arbre qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu.» Surtout les *Acta Archelai* (chap. 5, p. 7) ne manquent pas d'invoquer les deux passages parallèles de Matthieu, VII, 18, et Luc, VI, 45 : «Un bon arbre ne peut pas porter de mauvais fruits, ni un arbre mauvais porter de bons fruits.» Les manichéens voyaient dans ces textes la preuve qu'il y a des arbres qui sont foncièrement mauvais et qui n'ont pas été plantés par le principe suprême du bien. Saint Augustin répond à Fortunat en expliquant que c'est la volonté humaine qui, en vertu du libre arbitre, peut devenir soit un arbre bon, soit un arbre mauvais (cf. *Contra Fortunatum disputatio*, § 14 ; *Contra Adimantum*, § 26). Le traité manichéen que nous traduisons en ce moment du chinois permet de voir l'importance et l'ampleur de la théorie des deux sortes d'arbres dans la religion manichéenne. Les cinq arbres du mal sont connus de Théodore bar Khôni qui écrit (Pognon, *op. cit.*, p. 191; cf. aussi Cumont, *Cosmogonie*, p. 40) : «Le péché qui était tombé sur la partie sèche [de la terre] se mit à germer sous la forme de cinq arbres.» L'ouvrage gnostique *Pistis Sophia* cite à plusieurs reprises les cinq arbres du bien (trad. Amélineau, p. 10, 98-99). Dans les *Acta Archelai* (chap. 19,